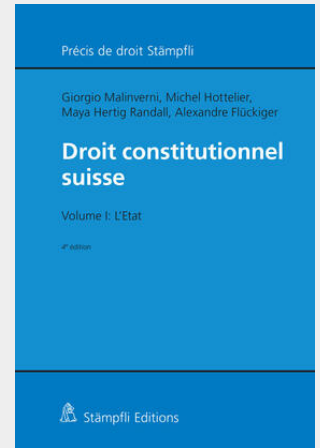


Droit constitutionnel suisse

Volume I : L'Etat

L'ouvrage présente une vue d'ensemble du droit constitutionnel suisse. S'il se concentre sur le droit fédéral tel qu'il se dégage de la Constitution du 18 avril 1999, il ménage une large place au droit cantonal et prend systématiquement en compte la dimension internationale du droit constitutionnel dont l'importance ne cesse de croître. Le premier volume est consacré à l'organisation, à la structure et aux normes de l'Etat. Tour à tour sont exposés les principaux piliers de l'ordre constitutionnel suisse que sont les organes de la Confédération, des cantons et des communes, les règles sur la nationalité et le droit des migrations, la démocratie et les droits politiques, le fédéralisme et le régime des finances, les actes normatifs, le principe de la légalité ainsi que la juridiction constitutionnelle. Depuis la parution de la troisième édition de l'ouvrage, en juin 2013, plusieurs changements sont intervenus dans l'ordre constitutionnel suisse. Certaines révisions de la Constitution fédérale, proposées ou acceptées par le peuple et les cantons, affectent de manière directe l'organisation de l'Etat. Plusieurs lois ont subi des modifications substantielles: Code pénal, loi sur la nationalité, loi sur les étrangers, loi sur les épidémies ou encore régime des finances. Entièrement revue et complétée, cette quatrième édition du Droit constitutionnel suisse présente l'ensemble de ces innovations.



226,00 €
211,21 € (zzgl. MwSt.)

Lieferfrist: bis zu 10 Tage

Artikelnummer: 9783727246203
Medium: Buch
ISBN: 978-3-7272-4620-3
Verlag: Stämpfli
Erscheinungstermin: 03.09.2021
Sprache(n): Andere Sprache
Auflage: 4. Auflage 2021
Serie: Précis de droit Stämpfli
Produktform: Kartoniert
Gewicht: 1692 g
Seiten: 925
Format (B x H): 154 x 228 mm

